

T.C.C. FLORIVAL
68500 GUEBWILLER
Tél. : 03.89.76.00.42
Président : Mr Jean-Pierre MEYER
8, Résidence du Grand Ballon
68360 SOULTZ
Tél. : Fax. : 03.89.74.38.78



Guebwiller, le 04 avril 2003.

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que le TCC Florival organise son concours d'Agility, le dimanche 20 juillet 2003 sur son terrain promenade Paul Déroutède à Guebwiller.

Le juge sera Monsieur HESSENAUER Daniel et le concours débutera à 8 heures.

Le conducteur devra être membre d'un club ou d'une régionale affiliée à la S.C.C. Celui-ci, sera titulaire d'une assurance responsabilité civile et dégage notre club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) qui pourraient survenir à lui-même ou à son chien, ou être occasionnée par lui-même ou son chien.

Les demandes d'engagements seront signées par le Président du club du concurrent. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Les demandes d'engagements accompagnées du droit d'engagement (12,20 Euros par chien, chèque à l'ordre du TCC Florival), d'une copie du certificat Antirabique ainsi que la copie de la licence sont à envoyer avant le 8 juillet 2003 à :

Monsieur Jean-Pierre MEYER 8, résidence du Grand-ballon
68360 SOULTZ

Les repas seront au prix de 8 Euros et devront être réservés au moment de la demande d'engagement.

Dans l'attente de vous y accueillir nombreux, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président
J-P MEYER